

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 4 mars 2019

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 4^e jour du mois de mars 2019, 20h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, madame la conseillère Natasha Desbiens, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Martine Giroux est absente.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2019
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de février 2019
5. Période de questions:
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION:

6. Autorisation d'appel d'offres – Achat de thermopompes pour la piscine du Domaine de la Rivière
7. Autorisation de dépenses – Nouveau photocopieur
8. Autorisation de dépenses – Aménagement du bureau d'urbanisme
9. Demande d'aide financière Sécurité civile Volet 2
10. Souper-bénéfice annuel – Club Optimiste Côte-de-Beaupré
11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-1077 modifiant le règlement numéro 2017-1035 – Tarification
12. Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
13. Demande de commandite – Ensemble vocal Arc-en-Sons
14. Soirée-bénéfice – Télévision d'ici
15. Demande de gratuité – Centre sportif

TRAVAUX PUBLICS:

16. Autorisation de dépenses – Transport de neige
17. Acceptation de soumission Acquisition d'un camion neuf 2019
18. Mandat d'étude préconceptuelle – Garage municipal
19. Acceptation de soumission – Réfection de pavage 2019
20. Acceptation de soumission – Fourniture, transport et traitement des conteneurs de l'écocentre 2019
21. Ordre de changement numéro 75 - UTE

URBANISME:

22. Dérogation mineure - 5490, boulevard Sainte-Anne, marge de recul latérale
23. Demande de PIIA – 247, rue de l'Infanterie
24. Autorisation de travaux – Développement du Domaine de l'érablière et rue des Onyx

LOISIRS :

25. Embauche – Camp de jour

DIVERS

26. Périodes de questions :
26.1 Membres du Conseil
26.2 Public
27. Levée / Ajournement

- 2019-03-44 2. **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2019-03-45 3. **Adoption du procès-verbal du 4 février 2019**
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 4 février 2019 tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2019-03-46 4. **Adoption du paiement des dépenses du mois de février 2019**
Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de février 2019, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.
5. **Période de questions :**
Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :
- Déneigement
- De la part de l'assistance :
- Aucun commentaire
- La période de questions a débuté à 20h01 et s'est terminée à 20h02.

ADMINISTRATION

- 2019-03-47 6. **Autorisation d'appel d'offres – Achat de thermopompes pour la piscine du Domaine de la Rivière**
Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres sur invitation pour le Service des loisirs et de la culture;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à l'appel d'offres pour l'achat de thermopompes pour la piscine du Domaine de la Rivière.
- 2019-03-48 7. **Autorisation de dépenses – Nouveau photocopieur**
Considérant que la Municipalité désire acquérir un nouveau photocopieur numérique;
Considérant les offres de prix reçues;
Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le Conseil autorise l'achat d'un nouveau photocopieur numérique Xerox de l'entreprise GDX Bureautique pour un montant de 15 000 \$, taxes nettes. Cette somme sera prise au fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2020 pour une période de 3 ans.
- 2019-03-49 8. **Autorisation de dépenses – Aménagement du bureau d'urbanisme**
Considérant qu'il est nécessaire de réorganiser les bureaux d'urbanisme;
Considérant les coûts estimés de la soumission de la compagnie MBH Aménagement + Mobilier de bureau;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à octroyer le contrat à la compagnie MBH Aménagement + Mobilier de bureau pour un montant estimé de 4 016,45 \$ taxes incluses, en plus du taux horaire requis pour l'installation finale.

2019-03-50 **9. Demande d'aide financière Sécurité civile Volet 2**

Considérant que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il est entré en vigueur le 9 novembre 2019;

Considérant que la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Considérant que la Municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu à l'unanimité ce qui suit :

Que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec d'une somme de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$.

Que la Municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la MRC de La Côte-de-Beaupré pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise le directeur général, monsieur Carl Michaud, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

2019-03-51 **10. Souper-bénéfice annuel – Club Optimiste Côte-de-Beaupré**

Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de procéder à l'achat de 7 cartes pour le souper-bénéfice annuel du Club Optimiste Côte-de-Beaupré le 2 mars 2019 au montant de 175,00\$, soit 25\$/personne.

2019-03-52 **11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-1077 modifiant le règlement numéro 2017-1035 – Tarification**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Nelson Bernard qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2019-1077 sur la tarification des différents services municipaux*. Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

2019-03-53 **12. Vente d'immeubles pour défaut de paiement pour taxes**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes en vertu des articles 1022 et 1023 du Code municipal;

Considérant que la MRC de la Côte-de-Beaupré procédera à cette vente le 13 juin 2019;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser l'envoi de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes pour la vente par la MRC et de mandater le greffier-trésorier adjoint, ou en son absence le directeur général à agir comme personne autorisée pour et au nom de la municipalité de Boischatel dans le présent dossier.

2019-03-54 13. **Demande de commandite – Ensemble vocal Arc-en-Sons**
Considérant la demande formulée par mesdames Dorothée Côté et Marlène Dufour, responsables des commanditaires de l'Ensemble vocal Arc-en-Sons ;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'appuyer l'Ensemble vocal Arc-en-Sons dans sa demande de commandite en achetant 5 billets pour une somme de 25,00\$/billet.

2019-03-55 14. **Soirée-bénéfice – Télévision d'ici**
Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de procéder à l'achat de 5 cartes pour la soirée-bénéfice de la Télévision d'ici qui se tiendra le 11 avril 2019 au montant de 100\$/personne.

2019-03-56 15. **Demande de gratuité – Centre sportif**
Considérant que l'évènement organisé au Centre sportif de Boischatel le 7 avril 2019 par la garderie Les Boischatouilles et par Totalmc! a pour but d'amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil;
Considérant la demande formulée le 27 février dernier par mesdames Claudine Toulouse, directrice adjointe de la garderie Les Boischatouilles, et Marie-Chantal Morissette de Totalmc!;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser la location à titre gratuit pour l'utilisation du Centre sportif pour l'évènement organisé au Centre sportif de Boischatel le 7 avril 2019 par la garderie Les Boischatouilles et par Totalmc! .

TRAVAUX PUBLICS

2019-03-57 16. **Autorisation de dépenses – Transport de neige**
Considérant les quantités de neige reçues depuis le début de l'année;
Considérant qu'il est nécessaire de transporter la neige dans un dépôt de neige;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'accepter les propositions reçues de MK2 Excavation et Transport LEV aux taux horaires suivants pour le transport de la neige :

- MK2 Excavation : 95,50\$/h
- Transport LEV Excavation : 2 essieux : 109,02\$/h
4 essieux : 122,73\$/h

2019-03-58 17. **Acceptation de soumission - Acquisition d'un camion neuf 2019**
Considérant le processus d'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un camion neuf pour les travaux publics;
Considérant que deux soumissions ont été reçues;
Considérant l'engagement du soumissionnaire dans sa correspondance du 8 février 2019;
Considérant la recommandation du directeur du Service des travaux publics;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de JD Chrysler pour un montant de 46 000,00 \$ taxes incluses. Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1er janvier 2020 pour une période de cinq (5) ans.

- 2019-03-59 18. **Mandat d'étude préconceptuelle – Garage municipal**
- Considérant** que le Conseil juge opportun de procéder à une étude préconceptuelle pour vérifier la faisabilité de construire un garage de mécanique pour le Service des travaux publics;
- Considérant** que la Municipalité a reçu une offre de services professionnels de la firme Atelier 21 inc.;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de mandater la firme Atelier 21 inc. pour l'étude de faisabilité du projet de garage municipal, au montant estimé de 17 706 \$ taxes incluses, qui sera compensé par le fonds général en attendant un règlement d'emprunt à cet effet.
- 2019-03-60 19. **Acceptation de soumission – Réfection de pavage 2019**
- Considérant** le processus d'appel d'offres public pour la réfection de pavage pour l'année 2019;
- Considérant** que huit soumissions ont été reçues;
- Considérant** la recommandation du directeur du Service des travaux publics;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Pavage F&F inc. pour un montant de 71 777,74 \$ taxes incluses.
- 2019-03-61 20. **Acceptation de soumission – Fourniture, transport et traitement des conteneurs de l'écocentre 2019**
- Considérant** le processus d'appel d'offres sur invitation pour la fourniture, le transport et le traitement des conteneurs pour l'écocentre 2019;
- Considérant** que trois soumissions ont été reçues;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de AIM Éco-Centre pour un montant de 53 865,79 \$ taxes incluses, selon l'estimé du bordereau.
- 2019-03-62 21. **Ordre de changement numéro 75 - UTE**
- Considérant** la mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable;
- Considérant** la description des changements demandés aux travaux par l'ingénieur Gaétan Morin afin d'effectuer des travaux de modification non prévus;
- Considérant** que l'ordre de changement numéro 75 a été estimé par l'entrepreneur au montant de 10 161,22 \$;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser l'ordre de changement numéro 75 du projet de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable pour un montant estimé de 10 161,22 \$, plus les taxes.

URBANISME

- 2019-03-63 22. **Dérogation mineure – 5490, boulevard Sainte-Anne, marge de recul latérale**
- Considérant** le règlement # 2014-981 portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Boischatel;
- Considérant** la demande de dérogation mineure obtenue pour les lots 4 210 939, 4 210 940 et 4 208 608 situés au 5490, boulevard Sainte-Anne afin de permettre et de rendre conforme un agrandissement de l'immeuble commercial dans la marge de recul latérale à une distance minimale de 4.2 m au lieu de 7.5 m;
- Considérant** la nouvelle demande de dérogation mineure pour les lots 4 210 939, 4 210 940 et 4 208 608, situés au 5490, boulevard Sainte-Anne afin de permettre et de rendre conforme un agrandissement de l'immeuble commercial dans la marge de recul latérale à une distance minimale 3.8 m au lieu de 7.5 m tel que prévu dans la zone M2-061 du règlement de zonage #2014-976;
- Considérant** que cette demande a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme le 22 janvier 2019;
- Considérant** l'étude faite par les membres du Conseil municipal sur cette demande;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'accepter la dérogation visant à autoriser une marge de recul latérale à une distance minimale de 3.8 m au lieu de 7.5 m.
- 2019-03-64 23. **Demande de PIIA – 247, rue de l'Infanterie**
- Considérant** la demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment principal situé au 247, rue de l'Infanterie portant sur l'ajout de pièces habitables au-dessus du garage attaché et sur un agrandissement dans la cour latérale ouest;
- Considérant** le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale;
- Considérant** que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs architecturaux;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'approuver la demande de PIIA pour la propriété du 247, rue de l'Infanterie, tel que présenté.
- 2019-03-65 24. **Autorisation de travaux – Développement du Domaine de l'érablière et rue des Onyx**
- Considérant** l'Entente relative aux travaux municipaux concernant le développement du Domaine de l'érablière et la rue des Onyx;
- Considérant** les plans présentés par la firme d'ingénieurs Genio Experts-conseils inc.;
- Considérant** que le résultat des soumissions obtenues par le promoteur respectent les estimations produites;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser les travaux de développement du Domaine de l'érablière et de la rue des Onyx conditionnellement à l'émission du certificat d'autorisation du MDDELCC et au respect du règlement municipal #2017-1043 sur les ententes relatives aux travaux municipaux.

LOISIRS

2019-03-66 25. Embauche – Camp de jour

Considérant la nécessité de procéder à l'embauche du personnel pour la semaine de relâche et pour le camp de jour 2019;

Considérant la recommandation du directeur du Service des loisirs et de la culture;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder aux embauches suivantes :

- Monsieur Antoine Barrette au poste de coordonnateur du camp de jour 2019 (3^{ième} année);
- Madame Rosalie Dufresne au poste de responsable du site Boréal du camp de jour 2019 (2^{ième} année).

DIVERS

26. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance :

- Rue des Sables

La période de questions a débuté à 20h16 et s'est terminée à 20h26.

2019-03-67 27. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h27.

ASSISTANCE : 11 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».